

Bonjour à tous !

Les inscriptions pour l'année 2020/2021 sont ouvertes !!

Un petit rappel, il n'y a plus de dossier papier. Vous devez UNIQUEMENT passer par le portail pour les inscriptions.

Pour les nouvelles familles il vous suffit d'aller sur le site : <https://marange-silvange.belamiportailfamille.fr/> et de créer votre compte et de garder bien précieusement vos identifiants.

Pour une réinscription, vous pouvez vous connecter avec les mêmes identifiants que l'année précédente. Après, il vous suffit de vérifier les informations de l'année passée dans l'onglet « ma famille », les modifier si nécessaires (changement d'adresse, de numéro de téléphone, inscription d'un enfant supplémentaire ect..) et enfin, valider l'acceptation du présent règlement.

Une fois la validation de ce processus, imprimer le dossier famille, le signer et nous le transmettre par mail à l'adresse suivante : periscolaire.marangesilvange@pep57.org avec les documents obligatoires ci-dessous :

- Fiche sanitaire de liaison et photocopie des vaccins. (possibilité de télécharger le document vierge via le portail)
- Attestation d'assurance en responsabilité civile.
- Fiche de renseignement spécifique à l'accueil des enfants de – de 6 ans (possibilité de télécharger le document vierge via le portail)
- L'autorisation de prélèvement SEPA obligatoire chaque nouvelle année même si le compte ne change pas de celui de l'année passée. (Possibilité de télécharger le document vierge via le portail)
- Quotient familial (demande de justificatif auprès de la CAF).
- Talon signé impliquant l'acceptation du présent règlement.
- Le paiement de la cotisation (sans elle l'enfant ne sera inscrit à aucune prestation). Cette année nous pouvons faire le paiement de celle-ci par prélèvement.

Attention, sans l'ensemble de ces documents, votre (vos) enfant(s) ne sera (ont) pas accepté(s) dans notre structure.